

# Veille santé Hongrie

## Décembre 2023

### Secteur public

#### Changement à la direction d'OKFŐ

Zoltán Jenei, Chef de la Direction générale nationale des hôpitaux (OKFŐ), a été licencié. Tamás Tóbiás, Directeur adjoint de l'OKFŐ chargé des affaires économiques, et d'autres chefs de département ont été également démis de leurs fonctions début décembre. Zita Szondi, Directrice adjointe, prendra le poste de directeur par intérim. Zoltán Jenei a été tenu responsable des « problèmes de gestion » des hôpitaux et de leur mauvaise santé financière. Pour rappel, le gouvernement a prévu une aide de 90 Mds HUF pour aider les hôpitaux à régler les factures échues depuis 60 jours.

La Caisse nationale d'assurance maladie (NEAK) a publié le montant que chaque hôpital recevra pour régler ses factures. La répartition est très inégale : certains établissements ne recevront que de quoi rembourser 25% de leurs dettes, tandis que d'autres, comme l'hôpital Saint Imre, auront droit à un financement de 95% des factures impayées. Mais l'enveloppe attribuée ne permettra toutefois pas de solder toutes les factures impayées puisqu'il restera encore une dette de 36 Mds HUF à apurer. Ce montant pourrait même atteindre, selon certaines sources, 50 Mds HUF d'ici janvier 2024.

#### 24 directeurs d'hôpitaux ont été licenciés

Le ministre de l'Intérieur, Sándor Pintér, a licencié de leurs fonctions 24 directeurs d'hôpitaux, avec effet au 31 décembre 2023. Parmi les personnes concernées figurent les directeurs de deux instituts nationaux, de sept hôpitaux de comté et de quinze hôpitaux de ville. C'est la première fois qu'une vague de licenciements aussi importante dans le secteur de la santé est enregistrée en Hongrie. Jusqu'à la nomination de nouveaux directeurs généraux, les institutions seront gérées par les adjoints.

#### Procès contre la Hongrie

Pfizer a intenté un procès contre la Hongrie parce que le gouvernement hongrois a annulé la réception et le paiement de trois millions de vaccins. Un porte-parole de Pfizer a confirmé cette information, précisant que la procédure se déroulait actuellement devant un tribunal belge.

Selon le document obtenu, la Hongrie a commandé au fabricant américain trois millions de vaccins Pfizer pour une valeur de 60 M EUR, mais en novembre 2022, elle a informé le fabricant qu'elle refusait de payer en raison de la guerre en Ukraine. Le gouvernement a également rajouté que le nombre de vaccins a été imposé aux Etats membres en quantité inutilement élevée. L'affaire a déjà fait l'objet d'une audience en mars, au cours de laquelle le tribunal a rejeté la demande de Pfizer de rendre une décision d'urgence. Le journal rapporte que depuis lors, l'affaire n'a pas progressé. Pfizer a également intenté une action en justice contre la Pologne, les Polonais ayant également annulé les livraisons et refusé de payer les vaccins commandés.

#### Nouveau programme de vaccination contre le COVID

Le gouvernement a acheté 700 000 doses de la dernière version du vaccin Moderna contre le nouveau variant omicron. Pfizer n'a pas fait d'offre à cause du procès (voir ci-dessus), d'où le choix du gouvernement de se tourner vers pour Moderna, selon les déclarations de Péter Takács, secrétaire d'Etat à la Santé.

Il est désormais possible de prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre le coronavirus, le gouvernement a pour cela ouvert trois centres de vaccination à Budapest (Hôpital pédiatrie Heim Pál, Institut national d'hématologie et d'infectiologie de l'hôpital Sud-Pest, Hopital Saint-Imre).

Selon les dernières informations obtenues par Telex, il ne s'agit pas 700 000 vaccins mais seulement de 70 000. Pour être précis, seuls 72 000 vaccins Moderna (92 000 avec la remise accordée au gouvernement), sont arrivés dans le pays pour un montant de 2 Mds HUF, soit 21 650 HUF/vaccin.

### Plus de visite médicale obligatoire

Le Parlement a adopté mi-décembre une proposition qui contenait un certain nombre d'amendements et d'innovations, dont la suppression de l'examen médical obligatoire d'aptitude à l'emploi. Cette suppression ne s'appliquera pas à tous les emplois, car le gouvernement pourra définir les professions et emplois pour lesquels un examen obligatoire sera encore requis. La loi laisse également la possibilité aux employeurs de rendre l'examen obligatoire par une décision en propre. Pour les fonctionnaires, c'est le ministre responsable du secteur qui décidera pour quels emplois l'examen reste obligatoire.

## Secteur privé

### Hungaropharma – nouvelle directrice

Judit Füzési a été nommée à la tête de la société pharmaceutique hongroise Hungaropharma et prendra ses fonctions à partir du 1er janvier 2024. Elle est diplômée en économie, et travaille depuis 2011 chez Hungaropharma, où elle a d'abord occupé le poste de directrice générale adjointe des ventes et du marketing, avant de participer à la gestion de l'entreprise en tant que directrice générale adjointe.

Selon le communiqué, l'entreprise, qui fêtera en 2024 le 75ème anniversaire de sa fondation, a créé en deux étapes, avec un investissement de près de 11 milliards de forints. Elle recouvre aujourd'hui les centres logistiques pharmaceutiques les plus modernes de la région.